



DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire

2025/2026

Contenu du dossier:

- Fiche d'inscription
- Fiche d'information temps de midi
- Fiche d'autorisation de sortie
- Fiche d'autorisation de diffusion de photos
- Participation financière

À joindre:

- Fiche sanitaire de liaison (document à part)
- Une copie des pages des vaccins obligatoires du carnet de santé ou une attestation de dispense de vaccins
- Une attestation d'assurance scolaire - responsabilité civile
- Une copie de la première page du dernier avis d'imposition du foyer
- Les frais d'inscription de 50€ et les frais de matériel de 50€
- Adhésion à l'association (25€ par famille par an)
- Les deux chèques de caution

Ce dossier est à compléter et à envoyer avant le 31 mai à

contact@ecoledescollines.fr ou

Association Rhizosphère - Ecole des collines
3 rue Principale
68480 Biederthal



Fiche d'inscription

Année 2025/2026

Renseignements sur l'enfant

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal:

Commune:

Date de naissance:

Lieu de naissance:

Sexe: ☐ F ☐ M

Nationalité:

Langues parlées:

Renseignements sur les parents ou tuteurs ayant l'autorité parentale

Mère / Tutrice ou autre responsable:

Nom:

Prénom:

Adresse (si différente de celle de l'enfant):

Mail:

Tel domicile/portable:

Tél travail:

Profession:

Père / Tuteur ou autre responsable:

Nom:

Prénom:

Adresse (si différente de celle de l'enfant):

Mail:

Tel domicile/portable:

Tél travail:

Profession:

Autres personnes cherchant régulièrement l'enfant à l'école

Nom, Prénom			
Lien de parenté / fonction			
Téléphone			



Autorisation de sorties

Je soussigné.e

autorise mon enfant

à participer aux sorties scolaires hebdomadaires et parfois spontanées à pied autour de l'école, avec un professeur.

à participer aux sorties en voiture, en tram ou en bus qui auront été annoncées au préalable.

Fait à Le

Signature:

Autorisation de sortie de l'élève sans accompagnement

(Seulement pour les enfants à partir de 6 ans, dans le cadre d'un domicile proche de l'école, qui permettrait par exemple à l'enfant de rentrer seul à midi)

Je soussigné.e

autorise mon enfant

à sortir de l'école sans l'accompagnement d'un adulte.

Je m'engage à prendre toutes mes responsabilités et reconnais que l'école ne peut être tenue responsable des méfaits survenus en dehors de ses murs, dès lors que l'enfant les aura quittés.

Fait à Le

Signature:



Utilisation de photos de votre enfant par l'école

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants de l'école pour un usage interne de communication avec les parents (journal scolaire, photos de classe, lettres d'informations...). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité. En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous. Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Madame, Monsieur

(Rayer la mention inutile)

☐ **autorise.nt** les enseignants de l'école des collines à utiliser dans le cadre pédagogique (journal de l'école, site internet, publications, reportage)

☐ **refuse.nt** que l'école utilise

des photos de mon enfant

Fait à

Le

Signature des représentants légaux



Participation financière aux frais de fonctionnement de l'école

En tant qu'école privée hors contrat, nous ne pouvons bénéficier d'aucune subvention de l'Etat. De fait, chaque famille participe aux frais de fonctionnement de l'école (charges salariales, frais liés aux locaux, achat de consommables et de certaines fournitures scolaires) à hauteur de ses capacités financières.

Principe de solidarité: L'objectif étant de permettre l'accès à l'école à chaque famille à qui le projet tient à coeur, l'aspect financier ne devrait être un frein pour personne. Le barème proposé se veut donc le plus juste possible de manière à ce que la participation financière soit viable pour chaque famille, peu importe son revenu. Il ne s'agit pas de payer un service, mais de contribuer chacun selon ses capacités au fonctionnement de l'école pour permettre collectivement à notre belle école des collines d'exister.

Les frais de scolarité sont calculés par famille en fonction du nombre d'enfants inscrits à partir du revenu fiscal de référence (RFR) du foyer et présentent un plancher minimum et un plafond maximum. Ils seront versés mensuellement sur 12 mois, débutant au mois d'août avant l'entrée à l'école.

- pour un enfant inscrit, les frais sont à 7,2% du revenu fiscal de référence du foyer (RFR), avec un minimum à 120€ et un plafond à 700€ par mois.
- Pour deux enfants inscrits, les frais sont à 11% du RFR, avec un plancher à 183 euros et un plafond à 1100€ mensuels.
- Pour trois enfants inscrits, les frais sont à 13% du RFR, avec un plancher à 217 euros et un plafond à 1300 euros mensuels.

Toute question ou demande particulière est à adresser aux trésoriers de l'association : info@ecoledescollines.fr

Ces informations restent confidentielles et d'utilité exclusive à l'équipe du groupe finances.



Engagement financier
À faire valider par les trésoriers

Vu nos revenus annuels (cf. dernier avis d'imposition) et notre situation, nous nous engageons pour l'année scolaire 2024/2025, à payer sur 12 mois la somme mensuelle de

_____ €

Ces montants de scolarité sont à payer soit par virement au plus tard le 5 de chaque mois, soit par chèque - merci de faire tous les chèques en début d'année, ils seront encaissés au fur et à mesure.

Coordonnées bancaires :

Association Rhizosphère Sundgau

IBAN FR76 1027 8031 6400 0205 3360 155 BIC: CMCIFR2A

Deux **chèques de caution** correspondant chacun à un mois de scolarité seront demandés pour valider l'inscription. Ceux-ci seront rendus en fin de scolarité.

Signature: